

ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A UN ELU

ARRONDISSEMENT de MELUN (Seine et Marne)

01.64.31.81.35/01.64.31.88.42 BP n°1 - 77830 Valence-en-Brie mairiedevalenceenbrie@wanadoo.fr **ARRÊTE Nº 96/2021**

Le Maire de la Commune de VALENCE-EN-BRIE

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-18

La délibération du conseil municipal en date du 3 Juillet 2021 fixant à quatre le nombre des adjoints au maire,

Le procès-verbal de l'élection et de l'installation en date 3 Juillet 2020 de M. Eric MOAL en qualité de quatrième adjoint au maire,

CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de signature du maire au bénéfice du quatrième adjoint,

Vu l'absence de M. Pierre RACINE, Maire du lundi 18 au dimanche 24 octobre 2021,

ARRETE

Article 1 Il est donné délégation de signature, durant l'absence du maire, du lundi 18 au dimanche 24 octobre 2021, à M. Eric MOAL adjoint au maire,

Article 2 : La secrétaire de mairie est chargée de l'application du présent arrêté qui sera publié et notifié à l'intéressé

Fait à Valence-en-Brie, le 13 octobre 2021

Le Maire, Pierre RACINE.